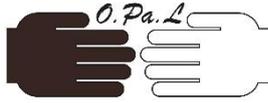


Si vous ne savez pas respecter nos horaires, ne louez pas la salle



OEUVRES PAROISSIALES
DE LIERS
653 Chaussée Brunehault
4042 Liers HERSTAL
Tél.: 0494 900 650
opal.liers@gmail.com

ETAT DES LIEUX

Ce un état des lieux de la salle Astérix est convenu entre Mr ou Md
domicilié :

Et Bourgraff Jacques fonction. administrateur O.Pa.L.

Adresse courriel :

Une salle pouvant accepter un maximum de 70 personnes. La vaisselle est prévue pour 60 personnes. Les décorations existantes ne seront pas enlevées. Les décorations du locataire seront accrochées au mur avec des punaises. Le ruban adhésif est interdit. Il est interdit de fumer dans les locaux.

Le montant de la consommation de gaz, d'eau, d'électricité est déduite de la caution versée.

Un bar

Un bar dont le carrelage, les miroirs, et les tablettes de verres ne sont pas endommagés. Les frigos sont ~~(pas remplis)~~ ~~(remplis)~~ **Aucune matière grasse ne sera déversée dans les éviers.** Un inventaire aura lieu après la location. La caisse enregistreuse ne sera pas utilisée par le locataire. La salle dispose d'un frigo vision. Seul celui-ci est à disposition du locataire.

Les étagères sont propres et sèches

Si vous ne savez pas respecter nos horaires, ne louez pas la salle

La cuisine

La cuisine comprend une cuisinière au gaz avec four électrique. Elle est en état de marche. En cas d'utilisation les plaques de cuisson et du four ils seront nettoyés. L'utilisateur de la cuisine prendra les dispositions nécessaires afin de ne pas griffer les meubles en inox.

Seule la vaisselle et les couverts rangés dans l'armoire de la salle sont à disposition.

La chaudière au gaz est prévue pour le chauffage et à la production d'eau chaude. La régulation de la température se fait par le thermostat d'ambiance. En fin de soirée l'interrupteur sera placé sur OFF les vannes thermostatiques restent ouvertes. Il est interdit de manipuler les vannes du compteur à gaz sauf en cas d'urgence.

Le jardin

Seule la partie délimitée par le gestionnaire de la location est accessible au locataire.

Les toilettes

Les toilettes ainsi que les lave-mains sont propres et fonctionnent. Les canalisations d'égouttage ne sont pas bouchées. Une poubelle est placée dans les toilettes des dames. Une somme de 50€ sera déduite de la caution si ces lieux ne sont pas utilisés comme le bon sens le voudrait.

L'évacuation des ordures est à charge des locataires

A l'issue de la location, la salle sera balayée, la vaisselle effectuée, le four nettoyé. S'il s'avère qu'il y a eu négligence dans ce domaine, **un forfait de 50 €** sera déduit de la caution.

Si vous ne savez pas respecter nos horaires, ne louez pas la salle

Aucune manifestation politique (drapeau, discours etc..) ou idéologique ne sera acceptée à l'extérieur du bâtiment. Le cas échéant il sera mis fin au contrat de location sans remboursement du montant de la location ni de la caution.

L'usage de pétards, feux d'artifices, fumigènes est interdit.

Le responsable se porte garant pour tous les participants à la festivité. Il ne pourra en aucune manière invoquer le fait qu'il n'était pas au courant des débordements. Le locataire se porte également responsable de tout désagrément occasionné à l'entourage (bruit, propreté, ivresse publique, rixe...).

Le locataire tiendra compte des lois en vigueur régissant le tapage nocturne. **Si le gestionnaire est informé de telles nuisances, la caution sera retenue de plein droit.**

La salle est louée que s'il existe un climat de confiance entre les deux parties et que la quiétude du voisinage est respectée. Pour ce faire :

Horaire :

Remise des clés le

La festivité débute le

Fin de la festivité 01hr00. Fermeture des locaux 2hr00

La salle sera restituée impérativement le : à 11h

| | | | |
|---|---------------------|--|--|
| Nous constatons que l'état de propreté de la salle est : PROPRE | | | |
| Le montant du prix de l'énergie consommé est déduit de la caution | | | |
| Compteurs : | Gaz | | |
| | Electricité NUIT | | |
| | JOUR | | |
| | | | |

Fait en double exemplaires : le

signature